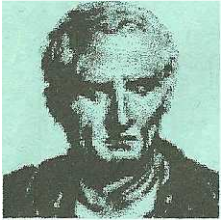


LATIN



L'enseignement du latin peut être choisi en classe de seconde :

- soit en **enseignement d'exploration**
- soit en **enseignement facultatif**.

L'option est ouverte non seulement aux élèves qui ont déjà suivi cet enseignement au collège mais aussi à tous ceux qui souhaiteraient commencer l'étude d'une langue ancienne en seconde.

Plusieurs lycéens ont débuté en latin en seconde au lycée Duruy et ont réussi dans cette matière jusqu'en terminale.

Quelle formation d'esprit dispense le latin ?

Langue fonctionnant selon des règles strictes, le latin est une discipline qui contribue beaucoup à *l'apprentissage de la rigueur*.

Langue mère des langues romanes, le latin permet de *mieux dominer le Français* bien sûr, mais aussi l'espagnol, l'italien, le portugais...

Langue ouverte sur une civilisation dont nous sommes issus, mais à bien des égards différente de la nôtre, le latin favorise la réflexion sur le monde, les valeurs humanistes, ce qui change et ce qui demeure; en ce sens, cette discipline participe d'une manière spécifique à la *formation générale*.

L'horaire de l'option: il est de *trois heures* par semaine dans l'enseignement d'exploration comme dans l'enseignement facultatif.

Le contenu des cours est consacré à la consolidation de l'apprentissage de la langue; la découverte des textes dans le cadre du programme, l'approfondissement de la civilisation dans la perspective définie ci-dessus.

Et après la seconde ?

Le latin est une matière possible comme spécialité en série L.

C'est aussi une matière facultative possible dans toutes les sections. Les points obtenus au dessus de 10 à l'examen (oral) sont alors multipliés par 3 et ajoutés au total des autres notes du baccalauréat.